

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 13 (1892)
Heft: 8

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au retour du lieutenant Mizon et à l'annonce de l'arrivée du commandant Monteil à Kano, les partisans éclairés de l'expansion coloniale française ont compris la nécessité de compléter l'œuvre commencée en organisant de nouvelles missions. Une proposition tendant à allouer au gouvernement un nouveau crédit de fr. 200,000 pour des missions coloniales a été présentée et votée avant la clôture de la session des Chambres.

Le duc d'Uzès, qui se propose de se diriger vers le lac Tchad, est arrivé le 29 mai à Libreville (Congo français).

A la suite de la défaite qu'il avait subie au Cameroun, le Dr Zintgraff avait vu renforcer son expédition; on lui avait confié des armes perfectionnées pour en armer les Bali chez lesquels il devait construire une route. Il estime qu'il n'a pas assez de monde pour pénétrer dans l'Adamaoua sans faire courir de sérieux dangers à sa troupe et aux forts déjà construits à Balibourg.

De son côté, M. Ramsay, qui avait pour mission de gagner la Sangha supérieure et de s'y établir fortement avant les Français, était encore à Jaundé aux dernières nouvelles et l'on ignore pourquoi il n'accélérait pas sa marche.

Plusieurs des factoreries de la Royal Niger Company ont été attaquées et pillées par des indigènes. A Ecole, ils ont tiré sur un petit vapeur de la Compagnie, et ont détruit la factorerie; il en a été de même de celle d'Amangara en amont d'Onitsha. Les eaux étant basses, la Compagnie ne peut rien entreprendre dans cette saison contre les rebelles.

Le prince de Monaco a présenté à l'Académie des sciences de Paris le projet d'établissement d'un observatoire météorologique aux îles Açores, un deuxième aux îles du Cap-Vert et un troisième aux îles Bermudes. Ces diverses stations scientifiques seraient rattachées à l'Europe par des câbles sous-marins. Elles seront en activité dès l'année prochaine.

Une dépêche de Coumassie aux journaux anglais porte que le roi des Achantis aurait décidé d'envoyer une mission auprès de la reine d'Angleterre pour s'entretenir avec elle des relations de son pays avec la Côte-d'Or. Le chef du gouvernement achanti, Osou Ansah, aurait été choisi comme ambassadeur; il partirait prochainement, accompagné de chambellans royaux. La dépêche conclut naturellement en disant qu'il y a parmi les sujets du roi un fort parti désirant le protectorat anglais.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Les Allemands ont pendu à **Lindi** huit trafiquants d'esclaves, parmi lesquels se trouvaient quatre Arabes. Plusieurs autres, convaincus de complicité, ont été condamnés à la prison, à l'amende ou aux travaux forcés. Une barque arabe transportant des esclaves a été confisquée. Le gouverneur, baron de Soden, écrit que la difficulté principale dans la répression de la traite, c'est la question de savoir ce qu'il faut faire des

esclaves libérés qui tendent à devenir une charge pour la colonie. M. Oscar Borchert qui avait été chargé de conduire au **Victoria-Nyanza** l'expédition de la Société anti-esclavagiste allemande, est obligé de rentrer en Europe pour rétablir sa santé. Le comte de Schweinitz a pris le commandement de l'expédition. Il a dû, le 5 juin, livrer un combat au chef indigène Sikki, hostile aux Allemands, retranché dans sa forteresse de Guikoro dans l'Ou-Nyanyembé. Il a été blessé et a dû revenir à Tabora pour y être soigné par le D^r Schwensinger, chef de la station. L'expédition ne sera pas compromise, les troupes du capitaine Spring et du lieutenant Meyer s'étant réunies à celles du comte Schweinitz pour poursuivre la marche vers l'Oukoumbi, au sud du Victoria-Nyanza. Le baron von Fischer qui dirigeait une expédition chargée de convoier des bateaux devant servir à l'exploration du lac Victoria est arrivé au commencement de mai dans l'Oukoumbi.

Le capitaine Jacques a créé, en décembre dernier, au sud du **Tanganika**, une station à Mtowa, à laquelle il a donné le nom d'Albertville ; celle de St-Louis du Rumbi a reçu le nom de Baudoinville. Les dernières nouvelles reçues de lui sont inquiétantes ; il déclare que si on ne lui envoie promptement des renforts et des ravitaillements, la situation, déjà grave, deviendra désespérée. La troisième expédition anti-esclavagiste belge a quitté Bagamoyo le 16 juin, en route pour Karéma. Elle est forte de 100 soldats et 100 porteurs. Le lieutenant Hinck, agent de la Société anti-esclavagiste de Belgique, a quitté Bena-Kamba au commencement d'avril, se rendant aux Stanley-Falls pour se diriger de là sur Mtowa. Il comptait suivre la route des caravanes par Riba-Riba, Nyan-goué et Kassongo, remonter le Loualaba jusqu'au lac Landji qu'il est chargé de reconnaître et de là se rendre à Mtowa en remontant la Loukougoua.

Le prince Henri de Croy, commissaire du district de **Loulouabourg** s'est signalé par un fait d'armes contre les esclavagistes dont il a rendu compte à son gouvernement de la manière suivante : Le 11 février, une caravane forte de 1,200 hommes venant du Bihé et conduite par un nommé Antonio Alvaz, m'était signalée par la rive droite de la Louloua, à 36 kilomètres de Loulouabourg. Elle traînait après elle 300 esclaves enchaînés. Ne pouvant disposer en ce moment que de 40 soldats, je résolus de tenter une attaque de nuit pour les surprendre et délivrer les esclaves. Je partis le soir même à quatre heures, et j'arrivai à 4 heures du matin en face du camp d'Alvaz. Ce camp était de forme triangulaire, chacun des côtés présentant un développement d'environ 300 m. Je ne

pouvais donc, vu la faiblesse de mon effectif, songer à l'entourer et résolu d'en attaquer un des saillants. Comme je le disais plus haut, je comptais sur une surprise ; malheureusement, malgré toutes mes précautions, l'éveil avait été donné dans le camp et dix minutes avaient suffi aux gens d'Alvaz pour se mettre sur la défensive. Malgré cela, je donnai l'ordre d'attaquer vigoureusement et au bout de quarante-six minutes d'un combat très chaud, que l'obscurité de la nuit rendait encore plus difficile, les gens du Bihé étaient en pleine déroute, abandonnant entre mes mains 307 esclaves et quantité de poudre et de fusils. Tous les esclaves ont été ramenés le lendemain à la station. Rien ne peut donner une idée de l'état dans lequel se trouvaient ces malheureux.

Sur la demande de M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, l'Office des Affaires Étrangères a donné les ordres les plus stricts aux autorités du **Togoland**, en vue d'empêcher l'introduction des armes au Dahomey. Il interdit à ses nationaux le commerce des armes et des munitions de guerre avec le roi Behanzin. L'ambassadeur français a en outre appelé l'attention du baron de Marschall, secrétaire d'État des Affaires Étrangères, sur les achats d'esclaves qui se sont faits à **Wydah** sous forme d'engagements de travailleurs, par les soins d'agents des colonies du Togoland et du Cameroun; il avait eu soin d'ailleurs de lui signaler déjà ces faits à plusieurs reprises en termes amicaux mais fermes, depuis le mois de janvier dernier, en lui faisant remarquer que le seul moyen d'empêcher Behanzin de continuer ses razzias, c'était de fermer tous débouchés au commerce d'esclaves qu'il fait. M. de Marschall a promis de tenir la main à l'exécution des stipulations de la convention de Bruxelles.

La *Kreuzzeitung* de Berlin a publié des documents fournis par l'explorateur Krause, desquels il ressort que les milliers de marchands musulmans, qui, chaque année, vont de **Salaga** au **Togoland**, pour y chercher les marchandises européennes, (particulièrement des spiritueux, de la poudre et des fusils), livrent en échange, non seulement de l'ivoire, des noix de kola, du beurre végétal et des cuirs, mais surtout des esclaves. Salaga continue à être un des plus grands marchés d'esclaves de l'Afrique occidentale; ce n'est pas dans la ville qu'on les garde, un petit nombre sont amenés dans la colonie de la Côte-d'Or, la plupart vont dans le territoire allemand. Personne n'empêche les caravanes des marchands d'esclaves de franchir la frontière allemande. De Salaga on peut atteindre cette frontière en une forte journée de marche. « Combien d'esclaves, » dit M. Krause, « sont conduits de Salaga au Togoland ? Je

ne sais pas au juste, mais on peut l'estimer à 13,000 environ, en prenant comme base le nombre des esclaves qui, d'après le capitaine Von François, sont vendus à Salaga. A moitié chemin, entre Salaga et la côte du Togoland, se trouve la ville de Kpando. Ses habitants appartiennent à la race des Ewé; mais, depuis quinze ans environ, il s'y est formé une colonie d'étrangers consistant principalement en Haoussas, qui ont reconnu comme chef un ancien esclave qui, une fois libéré, avait servi les Anglais comme soldat, et se nomme Osman-Kato. Ce chef forçait les traitants de Salaga qui venaient à Kpando pour aller au Togoland, à se diriger vers les marchés de la Côte-d'Or anglaise et confisquait les marchandises qu'ils rapportaient du Togoland. Lorsque, à la suite du traité de 1890, Kpando fut compris dans la sphère d'influence allemande, Osman-Kato commença à faire, au profit des marchés allemands, ce qu'il avait fait pour la Côte-d'Or. Les indigènes se sont plaints vivement de ces exactions, dont ils rendent les blancs responsables. Lorsque le traité de 1890 fut connu en Afrique, Osman-Kato était à Accra où il avait conduit les soldats recrutés pour les troupes haoussas de la colonie britannique. Il résolut de rester au service des Anglais, d'émigrer de Kpando avec la colonie haoussa et de s'établir à Atobobou en territoire anglais. Il y a renoncé, et est resté à Kpando, avec un traitement annuel du gouvernement allemand. On ne lui a jamais signifié que le trafic des esclaves fût aboli en territoire allemand. Aussi ne fait-il rien pour l'entraver, au contraire. Bien plus, un officier allemand, le lieutenant Herold, chef de la station Misahoche, a délivré, le 22 septembre 1890, un passeport ainsi conçu : 20 Haoussas de Salaga venant par Kunia, avec six esclaves; le passeport a été visé à Lomé, au commissariat impérial. D'après un voyageur digne de foi, les 90 % du mouvement commercial entre Salaga et le Togoland consistaient en vente d'esclaves.»

En élaborant l'Acte général pour la répression de la traite, la **Conférence de Bruxelles** s'est préoccupée d'assurer l'efficacité de son œuvre par une série de dispositions qui sont destinées à faciliter l'entente des puissances signataires pour l'exécution de leur œuvre commune. Un chapitre entier de l'Acte est consacré aux institutions créées dans ce but. L'Acte général prévoit, on le sait, la création, par le gouvernement belge, d'un bureau rattaché au ministère belge des affaires étrangères, et qui aura pour mission de centraliser l'échange des documents et renseignements que les puissances signataires doivent se communiquer. Les frais d'érection et de fonctionnement de ce bureau seront supportés par toutes les parties contractantes. Le gouvernement belge n'a pas voulu

tarder à s'acquitter de l'obligation qu'il avait assumée. Le bureau dont la création est imposée par l'article 82 de l'Acte général, vient d'être constitué au ministère des affaires étrangères.

Nous saisissons cette occasion pour signaler la publication des *Conférences anti-esclavagistes libres*, recueil complet des discours prononcés à la Conférence anti-esclavagiste du palais des Académies (avril 1891) par les hommes généreux de tous pays qui se sont fait une spécialité de l'étude des questions africaines et de la cause des noirs asservis.

L'OU-GANDA ET LE DROIT INTERNATIONAL

DEUXIÈME ARTICLE

Au début de son règne, en 1885, Mouanga avait eu, à l'égard des missionnaires, une attitude tout à fait cordiale; il désirait avoir dans ses États un plus grand nombre de prédicateurs blancs, et il se proposait d'envoyer, avec Mackay, un messenger pour en chercher en Angleterre. Toutefois, le bruit se répandit bientôt que des blancs arrivaient en forces dans l'Ou-Soga, au N.-E. du lac; le roi devint soupçonneux; une persécution commença, mais alors Mackay ne pensait pas qu'il s'agît d'une persécution religieuse pure et simple. « C'a été », écrivait-il, « une explosion de fureur contre les Anglais et tous ceux qui leur sont attachés. » L'orage se dissipa; le roi redevint très gracieux, et prêta une attention soutenue aux instructions que lui donnait Mackay dans des entretiens particuliers, jusqu'au jour où il apprit la venue de l'évêque Hannington, coïncidant avec l'arrivée des canonnières allemandes en vue de Zanzibar. « Cette nouvelle causa dans l'Ou-Ganda une vive émotion », écrivait Mackay, le 29 septembre 1885. « Je m'efforçai de faire comprendre à Mouanga que les Allemands et les Anglais sont deux peuples différents. Les indigènes sont très attachés à leur pays; le lac leur fait l'effet d'une barrière naturelle contre les invasions du sud. Lorsque les Égyptiens étaient à Mruli, Mtésa tremblait constamment. Le point vulnérable du pays est l'Ou-Soga au N.-E. du lac; les Ba-Ganda savent que de là jusqu'à la côte orientale, s'étend un vaste territoire par lequel une armée trouverait une route ouverte jusque chez eux. Le bruit de la venue de Thomson (l'année précédente) dans l'Ou-Soga avait déjà provoqué des troubles dans l'Ou-Ganda. Que serait-ce quand on apprendrait l'arrivée de l'évêque Hannington, avec une suite nombreuse, au moment où les blancs étaient en conflit avec Saïd-Bargasch! Les Arabes ont fait croire aux indigènes que les missionnaires ne sont que les pionniers de l'annexion. »